



## Déclaration au CCE CSF 28 mars 2019

### Annonces de 21 passages de supermarchés en location-gérance au 1<sup>er</sup> semestre 2019

Le SNEC s'inquiète du découpage de notre capital commercial et surtout humain en passant des magasins en location-gérance. Il est regrettable que des propositions alternatives n'aient pu être développées pour ces magasins.

Même si le SNEC a négocié et signé la charte sociale destinée à couvrir les salariés dont leur magasin sera cédé à un repreneur, nous ne pouvons que réprouber une telle stratégie d'entreprise.

Si les employés de ces points de vente vont, à terme, perdre en partie le statut social dont ils bénéficiaient en qualité de salarié CSF et du Groupe Carrefour, **la double peine** intervient pour les cadres ou agents de maîtrise. En effet, après avoir perdu leur statut, c'est bien de **perte d'emploi** dont on parle ensuite... En effet, la plupart du temps, les repreneurs de ces magasins se séparent de l'encadrement immédiatement ou dans un délai plus ou moins long.

Pour l'encadrement CSF, les perspectives de carrière s'amenuisent avec de moins en moins de magasins intégrés. La mobilité devient un vrai sujet de préoccupation pour des encadrants qui ont déjà du mal à concilier leur vie privée et leur vie professionnelle.

**Le SNEC rappelle que l'encadrement paye un lourd tribut dans ces passages en location-gérance et qu'il se positionne systématiquement contre. Néanmoins, le SNEC est à la disposition de l'encadrement de chaque magasin concerné et accompagne individuellement tous les collègues concernés.**

*Agir Ensemble*